

Toutes et tous actionnaires, ou toutes et tous activistes ?

C'est peu de dire que le secteur de l'éducation représente pour les dominant-e-s un enjeu essentiel sur les plans idéologique et social. Avec l'obstination obtuse d'un taureau lourdingue, le gouvernement nous rappelle régulièrement l'impérieuse nécessité de le « réformer ». Même s'il cherche à enrober son discours d'un habillage pseudo-progressiste, il ne peut pas vraiment masquer la véritable nature de ses desseins. C'est le cas du prétendu « choc des savoirs » dont on peut se demander quel conseiller fantaisiste a pu baptiser ainsi un vulgaire dispositif de tri social, comparable à « parcours-sup » introduit auparavant au niveau universitaire.

On aurait tort de penser que cette opiniâtreté à « réformer » soit l'expression malade d'esprits monomaniaques. Au contraire, elle relève d'une logique mûrement réfléchie visant à réorganiser le service public d'éducation afin de le mettre au diapason des exigences patronales. Il n'y a là rien de nouveau et la prétendue « école républicaine » a toujours été un instrument de mise au pas et de reproduction sociale. Dans les années 60-70, le développement numérique des collèges et des lycées, l'ouverture en nombre de nouvelles universités, l'introduction de disciplines non enseignées jusque là comme les sciences économiques et sociales, apportaient une réponse institutionnelle aux impératifs patronaux du moment : la tertiarisation des emplois sur fond de délocalisation industrielle d'une part, et l'embauche d'une main d'œuvre occupant des postes dits intermédiaires d'autre part. Aujourd'hui où le patronat a besoin de recruter une majorité de salariés flexibles, mobiles, précaires et polyvalents et une minorité de personnel hautement qualifié, l'Éducation nationale est sommée de réajuster ses modes de sélection.

Mais ne nous leurrions pas, ce remaniement du mode de fonctionnement de l'École ne sera pas sans effet sur la condition de celles et ceux qui y travaillent, et en particulier sur leur statut. Les sociétés capitalistes sont en plein bouleversement et tout le monde va y perdre. Tout le monde ? Non, pas vraiment. Il y a quelque temps, se réunissait à Paris une collection de rassis de corps et/ou d'esprit prêts à détruire la planète pour préserver leurs égoïstes intérêts. Le gouvernement a alors envoyé ses CRS. Pour les disperser ? Non, pour les protéger d'une poignée de trublions prétendant dénoncer les projets mesquins de cette AG des actionnaires de Total.

L'avenir serait-il alors aux actionnaires ? Peut-être, si nous les laissons sévir et, dans ce cas, démissionnons massivement pour, à notre tour, aller hurler avec les loups de la finance. Ou bien ayons à l'esprit que, pour nous, le mot action ne signifie ni une part de propriété, ni une promesse de dividende, mais le seul moyen nous restant pour reprendre en mains notre avenir.

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0324 S 05109

Directrice de publication : C. NESIC

Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-es

Abonnement : 20€

SUD-Éducation 76-27

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen

tel : 02 35 89 89 83 ✉ sudeduc@sudeduc7627.org

http://www.sudeduc7627.org/

https://www.facebook.com/sudeducation7627

Sommaire

Page 1 : L'édito

Pages 2 & 3 : Bilan des derniers mois de lutte

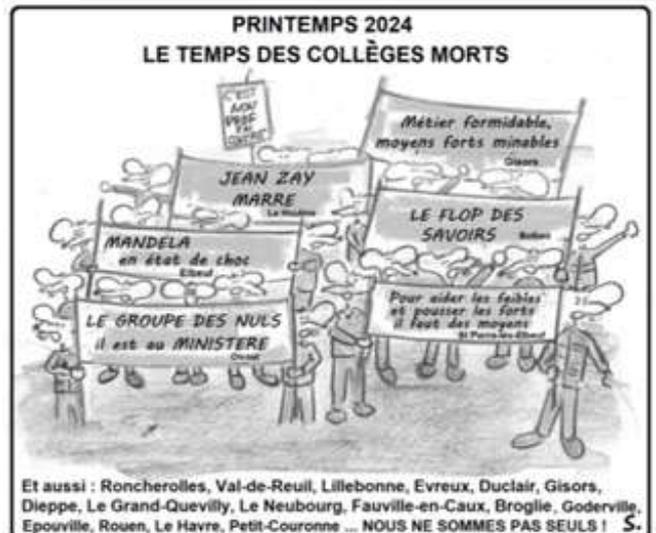
Page 4 : Alerte pour les élèves allophones

Page 5 : Choc dans le 1er deg et bilan annuel

Page 6 : Méga-camions : désastre environnementale

Page 7 : Solidarité avec le peuple Kanak

Page 8 : Pas de paix sans justice pour la palestine



Et si on essayait de tirer un bilan de ces

Le 5 décembre 2023, Gabriel Attal annonçait les mesures du « choc des savoirs » et en janvier, Oudéa-Castéra faisait un passage bref mais intense dans l'Éducation nationale d'à peine 28 jours ! Depuis, les journées de grève se sont succédées mais se comptent finalement sur les doigts d'une main. En effet, les jours de manifestations nationales ont été finalement peu nombreux.

On retiendra le 14 février, le 19 mars, le 2 avril et puis... les 14 et 25 mai seulement et sans perspective pour la suite de la mobilisation à l'heure où nous écrivons ces lignes, exceptée peut-être la mise en place de stratégies d'opposition au sein des conseils d'administration. On vous propose donc d'essayer de tirer ensemble un bilan, sans penser pour autant détenir la vérité ou avoir toutes les réponses.

Si la mobilisation s'est beaucoup centrée autour de la mise en place des groupes de niveau au collège en mathématiques et en français (ce qui implique une sélection dès le CM2), d'autres attaques du « choc des savoirs » concernant aussi les écoles et lycées sont tout aussi majeures. En effet, cette réforme amène un réel renforcement d'une part, du contrôle du métier avec notamment la labellisation des manuels et la révision des programmes et d'autre part, du tri social avec la généralisation des évaluations nationales standardisées ainsi que l'obtention du brevet ou la réalisation de stages conditionnant le passage en seconde.

La limitation de la liberté pédagogique comme l'évaluation permanente des élèves inscrivent les enfants dans un par-

cours de sélection dès leur plus jeune âge.

Or, si nous percevons une accélération du flicage et du tri social, ces deux aspects étaient déjà exacerbés depuis plusieurs années. Les exemples sont nombreux : la loi Rihac qui tend à faire des directeurs d'école des petits chefs, la mise en place d'un lycée modulaire avec la réforme du lycée, les réformes de la voie pro et bien sûr, « Parcoursup » qui aggrave encore la sélection. Aujourd'hui, avec ce torpillage du collègue



unique, c'est l'ensemble du système éducatif qui s'organise de façon discriminante, s'accompagnant d'un relent réactionnaire avec une mise au pas dès le plus jeune âge.

La question du temps d'école, le retour du redoublement, la mise en place de l'uniforme, le SNU, le remplacement de la coopération et l'entraide par la compétitivité créée par les groupes ou encore le déploiement de la vidéo-surveillance sur les parvis des établissements scolaires en sont divers exemples. Bref, la « restauration de l'autorité », dernière croisade de notre gouvernement ! Et pourtant, malgré toutes ces attaques, nous pouvons constater que ce mouvement s'est cristallisé autour du collège et que les enseignant-e-s n'ont pas su me-

ner cette bataille toutes et tous ensemble, de la maternelle à l'université.

Avec un plan de 10 milliards d'économie, le gouvernement nous promet une dégradation toujours plus importante du service public et de nos conditions de travail (2500 postes supprimés dans le budget 2024). Les personnels et les parents de Seine-Saint-Denis ont bien compris que l'ascenseur social n'existait pas. Le soutien inconditionnel d'Oudéa-Castéra au collège privé intégriste Stanislas, où sont scolarisés ses enfants, est révélateur de cette école à deux vitesses.

Comment accepter qu'une ministre de l'Éducation défende un établissement homophobe, sans mixité, et qui compte, entre autres, vingt-et-un laboratoires, sept gymnases et deux piscines, alors qu'il pleut parfois dans nos classes et que nos bâtiments, souvent amiantés, tombent en ruine pour beaucoup ? A ce titre, la lutte du 93 mérite d'être regardée de près. La dégradation du bâti scolaire dans l'ensemble du département est telle que rapidement, cette question est venue s'ajouter aux revendications. Ainsi, le 93 a mis en avant la question légitime d'un plan d'urgence dans l'éducation.

Malheureusement, cela ne s'est pas étendu, d'une part car les AG dans le 93 ont eu tendance à défendre l'importance de maintenir une mobilisation départementale sur le plan d'urgence et d'autre part car les autres départements n'ont pas assez saisi cette occasion pour faire leur cette légitime revendication.

Les directions syndicales ont patiné et la question de la grève reconductible, portée à

derniers mois de lutte dans l'éducation ?

chaque fois très timidement, n'a pas réussi à s'imposer. Certes, des journées de grève ont été pour certaines très suivies : la grève du 2 avril a été un succès dans les collèges avec entre 30 et 40 % de grévistes !

Pourtant, les directions syndicales n'avaient pas vraiment préparé cette date. En effet, alors que les grèves locales se sont multipliées à la rentrée de février, l'intersyndicale nationale n'avait posé aucune date pour permettre d'élargir le mouvement et de donner confiance aux zones les plus combattives. Ce n'est qu'après le 19 mars qu'un appel a été fait pour le 2 avril, le lendemain d'un pont de trois jours. Et début avril, l'intersyndicale a donné comme seul horizon la journée du 25 mai, un samedi....

La journée du 14 mai étant arrivée un peu au dernier moment et appelée par une partie seulement des organisations syndicales. Même si beaucoup d'enseignant-e-s et de parents ont défilé à travers la France le 25 mai, il est clair qu'une journée isolée et sans perspective ne permet pas de mobiliser massivement ni de faire basculer le gouvernement. Pourtant, dans plusieurs zones, des AG ont appelé à la grève en dehors de ces journées : comme en Ile-de-France, à Toulouse ou dans l'agglomération rouennaise. Malheureusement, à Rouen comme au Havre, elles ont peine à se massifier. Cela doit nous questionner sur l'état actuel des syndicats qui n'arrivent pas suffisamment à convaincre (peu de collègues sont syndiqués) et sur la mollesse des directions syndicales.

Chaque syndicat a ses

propres instances de direction, qui parfois, aspirées par les volontés de l'état, tendent à se montrer plus conciliantes et s'éloignent des aspirations des bases militantes, c'est-à-dire nous. Et même si la mobilisation n'est pas totalement terminée, nous avons beaucoup de mal à projeter une issue victorieuse tant les perspectives nationales n'arrivent pas.

L'engagement avec les parents d'élèves est un point positif. Des actions ont été organisées avec eux comme des banderoles installées sur des ponts, des nuits des écoles etc. Sur tout le territoire, les opérations « collège mort », qui consistent à ne pas envoyer les élèves en classe, se sont multipliées et ont été massivement suivies.

Il est évident que cette réforme provoque un rejet unanime chez les collègues. Mais pour faire plier le gouvernement et obtenir de réels moyens pour l'éducation et une autre politique, force est de constater que le mouvement n'a pas été assez massif. Nous n'avons pas réussi à articuler d'un côté la défense de l'école publique et des moyens nécessaires et de l'autre le rejet total du choc des savoirs, pour créer un mouvement avec nos collègues hors collège, globale-

ment absents de la mobilisation.

L'état actuel du système éducatif dépasse largement la question du choc des savoirs : l'état de décrépitude des écoles, le financement du privé, le tournant réactionnaire de l'école ... Enfin, la question des salaires a très vite été éludée. Beaucoup de collègues peinent à porter cette revendication. Pourtant, elle est légitime et nous concerne toutes et tous, y compris et avant tout nos collègues AESH et AED.

Voici quelques pistes de réflexions... mais ne soyons pas défaitistes et essayons de construire dès à présent des mouvements à la base. A Sud Éducation 76/27, nous pensons que la grève doit se construire le plus collectivement possible afin de répondre ensemble aux attaques et sans division.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut essayer au maximum de se retrouver dans nos établissements en HIS, par secteur en AG et multiplier les AG de grévistes.

De la maternelle à l'université, mobilisons-nous massivement contre l'école du tri social, contre les projets réactionnaires et battons-nous pour une école publique pour toutes et tous et pour une augmentation de nos salaires.



Alerte sur la scolarisation des élèves allophones

Des enseignant·es qui souffrent et des élèves que l'on maltraite : la vie en UPE2A

L'intersyndicale CGT Educ'Action, Sud Education, FSU et le RESF (réseau éducation sans frontière) ont été reçus en audience le 07 mai 2024 au Rectorat au sujet des conditions de scolarisation des élèves allophones et les conditions de travail des collègues enseignant en UPE2A : « unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ».

Nous avons procédé à un appel à témoignages dans l'urgence et ce qui est frappant, c'est le nombre significatif de réponses arrivées très vite—et la demande quasi unanime d'anonymat.

Nous avons été alerté·es par les enseignant·es d'UPE2A et les associations venant en aide aux jeunes mineur·es isolé·es de la situation de plus en plus dégradée de la scolarisation des jeunes allophones nouvellement arrivé·es dans notre académie, ainsi que de la multiplication des situations de refus de scolarisation. Les enseignant·es dénoncent également des conditions de travail toujours plus difficile et la souffrance au travail qui en découle.

Des élèves rejeté·es ou maltraité·es

Tout d'abord un nombre important d'élèves reconnu·es mineur·es ne sont pas scolarisé·es dans l'académie de Normandie alors que le droit à la scolarisation concerne tou·tes les mineur·es.

En raison du manque de places notamment à Caen, au Havre ou à Évreux, on constate des délais de scolarisation qui se rallongent (jusqu'à 4 mois), des classes que l'on surcharge, certaines pouvant atteindre 25 élèves allophones, ne parlant pas la même langue.

Par ailleurs, dans certains lycées des collègues reçoivent des notifications d'inscription mais les enfants n'arrivent qu'au bout de plusieurs semaines voire plusieurs mois en raison de problèmes de coordination avec les services sociaux.

D'autre part, le manque de place en UPE2A NSA (Non Scolarisé Antérieurement) fait que de plus en plus de ces élèves non scolarisé·es dans leur pays d'origine se retrouvent en UPE2A ordinaire, entraînant un gros problème de fonctionnement et de conditions d'accueil.

Dans le primaire, on refuse systématiquement l'intégration en UPE2A des élèves qui sont dans des classes de CP dédoublées. Encore une fois, ceci est dû à un manque de places même si au Rectorat, la réponse est de dire qu'un enfant allophone en CP apprend plus vite le français en étant dans sa classe qu'en étant en UPE2A.

Des enseignant·es en souffrance

Nos collègues font face à une multiplication des tâches (mise en place des emplois du temps, coordination, accompagnement...) et à des conditions de travail qui se dégradent au point que beaucoup n'ont plus la possibilité de bien faire leur travail.

Dans le primaire, la multiplication des lieux d'intervention entraîne un saupoudrage de l'enseignement et l'épuisement des enseignant·es.

Les structures sont trop chargées, ce qui rend impossible d'accueillir décemment les nouveaux élèves.

Nos collègues sont isolé·es, sans pouvoir contacter facilement les collègues qui ont les élèves en classe « ordinaire », l'administration de l'établissement de rattachement ne facilite pas toujours les échanges et le suivi en devient plus compliqué.

Le Rectorat et le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés) exigent de nos collègues qu'ils passent la certification alors que ces mêmes collègues sont déjà en poste depuis des années.

Le management agressif du CASNAV et de l'inspection est flagrant : stress avant, pendant et après les visites et commissions, multiplication des arrêts de travail pour burn-out et décisions douloureuses de la part des collègues d'arrêter leurs missions dans les UPE2A.

Enseigner en UPE2A, une vocation vouée à disparaître ? Nous refusons ce constat !

Nous demandons :

- Des moyens pour les UPE2A et la création de places et de structures (UPE2A et UPE2A NSA) à la hauteur des besoins, de la maternelle au lycée.
- L'assurance que les effectifs ne dépasseront pas 15 élèves par UPE2A.
- La fin des refus de scolarisation d'enfants allophones par manque de place.
- La fin des pressions exercées sur nos collègues « pour faire de la place au plus vite ».
- La fin des pressions sur des collègues qui souhaitent écrire un témoignage sur un·e élève pour constituer les dossiers de demandes d'asile ou de régularisation.
- La non généralisation de l'itinérance en primaire.
- Une formation à hauteur des besoins.

Le choc des savoirs dans le premier degré

Évaluations à outrance

Dès l'an prochain, alors même que les nouveaux programmes ne sont pas encore sortis, des évaluations sont prévues pour tous les niveaux dans la première quinzaine de septembre.

C'est une manière détournée d'obliger ainsi les collègues à participer au tri des élèves en vu du collège.

Cela va entraîner une pression continue sur les élèves et pousser au bachotage plutôt qu'à la transmission des savoirs. On retrouve là une ressemblance avec les méthodes éducatives de Singapour et autres avec les niveaux de stress, voire au suicide des jeunes.

C'est aussi une manière de revenir complètement sur le système des cycles qui permettait de laisser aux élèves qui en avaient besoin plus de temps pour acquérir certaines connaissances. C'est le retour des attendus de fin d'année avec en prime le redoublement dont les collègues redeviennent maîtres. A quand les objectifs chiffrés sur le nombre d'élèves réussissant les évaluations, les redoublements ?

Fin de la liberté pédagogique

Pour couronner cette réforme rétrograde qui va surtout permettre au fil des évaluations de pointer du doigt les élèves en difficultés qui ne « progressent pas et pour cause : le ministère veut que nous évaluions plus que nous n'enseignons : voici venu le temps des manuels labellisés.

Pour ne parler que de la lecture : Comment enseigner la lecture ? Résolument, pas avec un manuel scolaire labellisé estime Eveline Charmeux, spécialiste de la question. « Les manuels de lecture ne sont pas obligatoires et sont à même à rejeter, parce qu'ils sont inutiles et qu'ils trompent les enfants sur ce qu'est le fait de lire », nous explique-t-elle. « Inutiles : pourquoi ? On vit dans un monde où l'écrit est omniprésent : dès qu'on sort dans une rue on se heurte à des écrits de toutes sortes : enseignes, panneaux et affiches publicitaires. etc. L'écrit est partout autour des enfants ».

Ces manuels sont une manière supplémentaire de contrôler le travail des enseignant.es et d'en finir avec la liberté pédagogique et les pédagogies émancipatrices.

Le gros de ce choc percute de plein fouet le collège mais il impacte aussi profondément le primaire dont il fait une antichambre de la sélection.

Notre bilan de l'année scolaire 2023/2024

En septembre 2023, nous avons accueilli 4 nouveaux déchargés, nous les avons formés afin qu'ils puissent répondre au mieux à vos besoins et aux besoins du syndicat.

L'année fût chargée en terme de lutte liées aux métiers de l'éducation, de septembre à novembre, nous nous sommes centrés sur les problèmes liés au PACTE et à ce que les principaux en faisaient.

Depuis le mois de décembre nous participons activement à la mobilisation contre le « choc des savoirs », à l'élaboration de tracts intersyndicaux, à la mise en place d'actions intersyndicales (réunions publiques, petit dej devant le rectorat...) et d'actions très locales type collège mort.

Nous avons effectué des démarches auprès de la hiérarchie pour l'amélioration des conditions de CDI-sation des AESH. La réponse qui nous a été apportée a été diffusée auprès des adhérent.e-s.

Nous nous battons pour que le traitement hiérarchique des fiches RSST respecte la loi et ne fasse plus l'objet de représailles officielles ou officieuses.

En ce qui concerne les luttes plus générales, nous avons activement participé à la lutte contre la loi Darmanin et les manifestations en soutien au peuple palestinien.

Nous avons porté plainte contre X pour atteinte à la vie d'autrui suite à l'incendie des deux immeubles verres et acier dans le quartier Pépinières à Rouen au mois de septembre 2023.

Nous menons une campagne « Amiante » qui, dans un premier temps, vise à récupérer les DTA (diagnostic technique amiante) de tous les établissements du 2nd degré du 76/27 et 1er degré de Rouen, Évreux, Sotteville, Le Havre.

Nous avons également proposé des 7 formations au cours de l'année : militer à sud éducation, RESF, droit des AESH, Ecologie (reporté en novembre 2024), décryptage du bulletin de salaire et saisie des fiches RSST, accueil des élèves en situation de handicap, changer l'école pour changer de société.

Et puis il y a eu aussi la défense des personnels, nous avons défendu au moins 52 collègues individuellement, accompagné plusieurs collègues sur trois établissements, répondu à plusieurs appels téléphoniques quotidiens pour aiguiller, informer et soutenir les collègues et fait des réponses aux nombreuses demandes que nous recevons par mail. Y compris pendant les week-ends et les vacances ! Ces défenses individuelles prennent du temps mais dans leur grande majorité elles ont permis aux collègues d'obtenir gain de cause.

Il nous reste encore beaucoup de choses à faire pour être encore plus présent comme par exemple, faire des tournées d'établissements sur Rouen et ag-glo, et dans l'Eure.

Cependant, nous avons la satisfaction de défendre des collègues qui souvent sortent satisfait.e-s et soulagé.e-s de situations problématiques. Et le plaisir d'accueillir chaque année de nouveaux militant.e-s ; toutefois ils/elles remplacent des militant.e-s partant à la retraite, ou qui sont muté.e-s ou qui font une pause. Donc nous avons plus que jamais besoin de renforts : n'hésitez pas !

L'un des fondements de notre forme de syndicalisme est le partage du travail entre le plus grand nombre. Aucun.e d'entre nous n'est un.e syndicaliste « professionnel.le » et « pérenne » : les tâches et les décharges doivent tourner. Alors à bientôt !

Les méga-camions en Europe : Quelles sont les implications ?

D'après un article de SUD RAIL 76

Introduction

Les méga-camions, également appelés "mégatrucks", sont des poids lourds impressionnants qui peuvent mesurer jusqu'à 25 mètres de long et peser jusqu'à 60 tonnes, avec deux remorques attachées. Le Parlement européen a récemment donné son feu vert (mars 2024) pour une circulation plus libre de ces mastodontes sur les routes de l'Union européenne niant toutes les considérations environnementales, économiques et de sécurité routière.

Inquiétudes environnementales

Encore une fois c'est la rentabilité économique qui prime sur le reste. Par exemple sur les émissions de carbone, bien qu'a priori les méga-camions puissent les réduire par trajet, leur nombre accru pourrait compenser ces gains. Favoriser le transport routier qui reste le plus polluant nuit à l'alternative plus écologique du fret ferroviaire sans parler des usures et dégradations des structures routières des pays traversés.

La fédération SUD RAIL 76 nous rappelle que :

« Cette directive en l'état est une aberration qui constitue la mort du Fret Ferroviaire, qui aura de nombreuses conséquences. Après le parlement, c'est maintenant au conseil européen de se prononcer. La fédération SUD-Rail s'oppose fermement à cette orientation qui mettrait à mal beaucoup d'objectifs écologiques et signerait la fin du Fret Ferroviaire comme un mode de transport alternatif à la route.

Ce vote constitue : - Une aberration écologique, la route c'est 9

fois plus d'émissions de CO2 que le train - Une aberration pour les infrastructures, qui vont subir des camions de 60 tonnes, sans parler des équipements de sécurité qu'il faudra adapter. - Une aberration pour la sécurité, la route c'est 80 fois plus d'accidents que le train. - Une aberration pour le ferroviaire qui se verra fragilisé économiquement. En effet cette mesure est un vrai coup de pouce pour le routier, qui aujourd'hui rencontre maintes difficultés de recrutement.

La fédération SUD-Rail condamne ce vote qui augure d'une catastrophe d'un point de vue écologique et social »

MÉGA-IMPACTS POUR MINI-GAIN

Sécurité routière, emploi et économie

Ces méga-camions sont plus difficiles à manœuvrer et à freiner, ce qui va augmenter les accidents. Leur taille imposante peut perturber la circulation et la visibilité pour tous les autres usagers de la route. Même si les méga-camions peuvent réduire les coûts de transport, ils vont surtout stimuler une activité économique qui n'est pas locale. Les exemples de fleurs, de vêtements etc. qui prennent l'avion quotidiennement pour venir en Europe ne peuvent que nous inquiéter et vont à l'encontre des préconisations du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). C'est un non-sens pour la transition écologique, pour le dérèglement climatique et donc pour la préservation de notre santé.

Solidarité

Il semblait jusque-là que tout allait bien en Nouvelle Calédonie. On nous parlait d'un processus exemplaire de décolonisation, qui, après les « événements des années 80 », avait ramené la paix grâce à un État impartial et un rééquilibrage économique et politique au profit des Kanak.

Mais l'embrasement actuel, à la suite du vote de la loi révisant le corps électoral aux élections locales, nous montre de façon dramatique que l'État Français se conduit comme un État colonial, violent, déterminé à garder ce territoire, base stratégique et militaire, riche en ressources minières.

Petit retour sur ces 35 dernières années

Depuis 1988 et la signature des accords de Nouméa, compromis signé dans la douleur à la suite du drame d'Ouvéa, la situation du peuple kanak a connu une double évolution.

Une manne financière a été distribuée sur le territoire, dans les trois provinces, dont deux (province Nord et province des îles) à majorité Kanak sont gérées par les indépendantistes. Le dispositif dit « 400 cadres » a permis la formation de jeunes Kanak en métropole, une université s'est développée à Nouméa...

Mais la réalité d'une majorité de Kanak est toute autre. L'exode rural ces 30 dernières années est massif. De nombreux jeunes quittent les tribus pour chercher du travail à Nouméa. Beaucoup de familles s'y installent aussi pour les études des enfants. La vie y est très chère et les nouveaux quartiers à la périphérie de « Nouméa la blanche » poussent comme des champignons. Un nombre conséquent de foyers s'installent dans des baraquements précaires aux abords des routes.

avec le peuple Kanak.

Le taux de chômage* en 2022 de 10,9 % sur tout le territoire s'élève à 15,3 % pour les Kanak. En 2020, un Calédonien sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, avec une inégalité flagrante puisque le taux de pauvreté dans la province Nord et la province des îles, toutes deux à majorité Kanak, s'élève respectivement à 29,4 % et 45,8 %, alors qu'il n'est que de 14,9 % dans la province sud...

En 2016, le Sénat Coutumier (instance consultative créée à la suite des accords de Nouméa) déclare que « le peuple Kanak est un peuple sinistré ».

Dans cette même période, le mouvement indépendantiste se divise, voire s'affronte sur le terrain électoral pour la gestion des provinces et des ressources minières. Les alliances et les revirements sont parfois difficiles à suivre pour l'ensemble de la population. Une certaine déconnexion s'opère progressivement entre les directions politiques, une « élite » sociale et politique et le reste de la population Kanak. La désillusion est grande parmi les militantes et militants indépendantistes qui ont connu les grandes révoltes des années 80.

Pendant toute cette période la question centrale du foncier (Les terres coutumières Kanak ont été confisquées durant les premières décennies de la colonisation excepté dans les îles loyautés) n'a pas bougé, puisque sur les seuls 10 % des terres rendues depuis 1978, les trois quarts l'ont été avant 1989. Les Caldoches, descendants des premiers colons, exploitent ces terres. Les « Zoreilles », métropolitains installés récemment, viennent massivement profiter des avantages fiscaux, des opportunités économiques. Les contrastes et inégalités sont saisissantes entre ces trois mondes qui se mélangent très peu. Le peuple Kanak, deve-

nu minoritaire, subit un racisme constant et systémique.

L'enjeu du corps électoral

Depuis le début du mouvement indépendantiste, la reconnaissance par le FLNKS (Front de Libération Kanak Socialiste) des « victimes de l'histoire », c'est à dire des descendants des premiers colons comme population ayant une légitimité, a été un marqueur important, situant la revendication d'indépendance en dehors de tout esprit de revanche et d'exclusion. L'expression « destin commun » est maintenant usuelle.

Il existe un corps électoral spécifique, pour limiter les effets de la colonisation de peuplement mise en place par l'État pour rendre minoritaires les Kanak. C'est le résultat du rapport de force qu'ont su imposer les Kanak.

Jusqu'à-là, seules les personnes inscrites sur les listes électorales au moment de l'Accord de Nouméa de 1998 et leurs descendant-e-s ont le droit de voter aux élections provinciales (les Kanak, les descendant-e-s des colons et les personnes installées avant 1998).

Le dégel du corps électoral permettrait à toute personne installée depuis 10 ans de voter.

Cette réforme électorale revient sur les accords passés. Macron a misé sur le discrédit d'une bonne partie des leaders indépendantistes et sur un mouvement divisé et englué dans la gestion des institutions (gouvernement local, provinces etc).

Ce passage en force, contre l'avis de tous les partis indépendantistes, a largement sous-estimé le rejet de la colonisation chez les Kanak et la colère sociale qui s'est répandue dans la jeunesse.

La situation actuelle

Ce dégel du corps électoral a eu un effet unificateur dans le mouvement indépendantiste.

Les principaux partis et syndicats se sont unis au sein de la Cellule de Coordination des Actions de Terrain (CCAT), il y a 6 mois pour organiser la mobilisation.

Mobilisation d'une ampleur inégalée avec, par exemple, 3 000 manifestant-e-s sur l'île de Lifou qui compte 10 000 habitant-e-s !

Mais le fait nouveau, ce sont ces émeutes des quartiers populaires, à majorité Kanak et immigré-e-s de la région.

Des émeutes de la pauvreté, des révoltes désorganisées, spontanées, qui se sont concrétisées par des barrages routiers dans toute la périphérie de Nouméa et malheureusement quelques pillages indiscriminés.

La défiance de ces jeunes envers les directions indépendantistes n'a pas empêché que flotte le drapeau de Kanaky sur tous les barrages.

La revendication d'indépendance se lie maintenant avec des revendications de justice sociale à l'heure où nombre de dirigeant-e-s indépendantistes sont maintenant aussi des chefs d'entreprises...

La répression est féroce, elle s'ajoute aux milices « d'auto-défense », et autres « voisins vigilants » lourdement armés et racistes envers les Kanak.

Le peuple kanak a besoin de toute notre solidarité. Dans la région rouennaise comme dans plusieurs villes de l'hexagone, des collectifs se forment et organisent des rassemblements. Rejoignons-les.

* Institut de la Statistique et des Études Économiques Nouvelle Calédonie, ISEE

Pas de paix sans justice pour le peuple palestinien !

Des États-Unis aux Pays-Bas en passant par la France, le mouvement dans la jeunesse en solidarité avec le peuple palestinien subit une répression importante, expression du soutien des grandes puissances à la politique génocidaire et colonialiste du gouvernement israélien. Le courage des étudiant.es américain.es a inspiré des jeunes du monde entier. En France, le mouvement a commencé le 24 avril à Sciences Po Paris du fait des nombreux liens existants entre ses étudiant.es et les universités américaines. Les fermetures administratives des lieux d'études, les tentes démontées par la police dans les facs ou les établissements supérieurs occupés, les étudiant.es et les lycéen.nes frappé.es, les nombreuses gardes à vue, les poursuites devant la justice...

Rien n'y a fait : une partie de la jeunesse scolarisée s'est mobilisée malgré le bâchage médiatique récurrent qui assimile la solidarité avec le peuple palestinien à de l'antisémitisme ! Le bombardement sanglant du camp de réfugié.es de Rafah dans la nuit du 26 au 27 mai a donné un nouvel élan à la mobilisation dans la jeunesse : dès le 27 mai au soir, des centaines de milliers de jeunes sont descendus dans les rues du monde entier. En France, les manifestations du samedi 4 juin ont été les plus massives depuis le mois d'octobre, et à Paris, c'était sans doute la manifestation la plus importante depuis la fin du mouvement des retraites. Le peuple palestinien a pour ennemis principaux l'État israélien et les grandes puissances capitalistes qui le soutiennent, dont la France de Macron. Il n'a pas vraiment d'allié dans les institutions internationales ni parmi les dirigeants des pays arabes. Mais il doit pouvoir compter sur un immense mouvement populaire pour faire cesser le soutien militaire des grandes puissances, dont la France, aux massacres commis par l'armée israélienne.

La jeunesse est à l'avant-garde de ce mouvement et c'est une bonne nouvelle pour l'avenir de l'humanité !



RESF Rouen

Maison des associations
22 Bis rue Dumont D'Urville, 76000 Rouen
Le RESF reçoit tous les mercredis sur rendez-vous entre 14h00 et 17h00.

Téléphone :
(urgence ou prise de rendez-vous)
07.83.18.46.77

Mail : resf76.rouen@orange.fr

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION 76/27

Mel: sudeduc@sudeduc7627.org, sur la toile: <https://sudeduc7627.org>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
76000 ROUEN

☎(&fax) : 02 35 89 89 83
☎:06 68 63 20 05

→ Mardi : 09h00 - 16h30
→ Mercredi : 09h00 - 16h30
→ Jeudi : 09h30 - 16h30

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00
✉: solidairesdieppe@gmail.com

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

→ Vendredi : 09h30 - 16h30

EVREUX : Bourse du travail,
17 ter Rue de la Côte Blanche
☎: 09 50 50 86 15

→ Vendredi : 09h00 - 12h00